



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 72709

Texte de la question

M. Georges Frêche attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le projet de refonte de la nomenclature des actes concernant l'orthophonie et notamment sur la revalorisation de la lettre-clé. Les orientations de ce projet, conformes aux préconisations du rapport Brocas, semblent compromises après les réserves faites par les caisses d'assurance maladie. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre pour débloquer la situation et permettre l'adoption du projet attendu par ces professionnels de santé depuis trois ans.

Données clés

Auteur : [M. Georges Frêche](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72709

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 654